

# PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS POUR LES PMA

APPORTER UNE ASSISTANCE JURIDIQUE ET TECHNIQUE AFIN D'AMELIORER LES INVESTISSEMENTS ETRANGERS POUR LE DEVELOPEMENT DURABLE



Les 47 pays les moins avancés (PMA) sont les pays les plus pauvres à l'échelle planétaire. En général, ces pays, tout comme la plupart de leur secteur privé, n'ont pas les ressources humaines et financières pour participer de manière effective aux négociations relatives aux investissements, et d'assurer des résultats favorables pour leur économie et leur population.

Les investissements directs étrangers (IDE) peuvent générer des revenus, du travail, des progrès technologiques et contribuer au développement durable des PMA. Cependant, des projets d'investissements, contrats et accords déséquilibrés, peuvent causer des problèmes et des différends qui sont souvent soumis à l'arbitrage international, et en conséquence, déstabiliser les relations entre les partenaires. Ceci entraîne des coûts considérables pour les parties prenantes qu'il s'agisse du gouvernement, des entreprises nationales ou des investisseurs étrangers. Des projets, contrats et accords bien négociés et équilibrés sont les intérêts à long terme de tous les partenaires.

## A PROPOS DU PROGRAMME

Le programme de soutien aux investissements pour les PMA (Investment Support Programme for the LDCs (ISP/LDCs)) vise à fournir une assistance légale et technique à la demande des gouvernements et entreprises des PMA qui manquent de ressources, afin de les aider dans les négociations relatives aux investissements et résolutions des différends. Le programme aspire à instaurer un mécanisme d'assistance juridique et technique spécialisé, à une échelle internationale.

Plus particulièrement, l'objectif de ce programme est de fournir des conseils et services de représentation en matière de négociations et règlements de différends, grâce au déploiement d'équipes pluridisciplinaires. Ce soutien est destiné aux gouvernements des PMA ainsi que les entités éligibles du secteur privé ayant fait la demande. Les conseils et services consistent à les aider dans la préparation et le déroulement des négociations et participations aux procédures arbitrales ou bien des procédures de résolution alternative des conflits. Le programme prévoit également de fournir des formations complémentaires et des activités de développement des compétences à la demande des partis intéressés.

Le programme mettra à profit les services d'avocats et autres spécialistes (par exemple en matière de gestion

fiscale, appels d'offres et de passation de marchés, comptabilité et analyse financière, gestion environnementale) qui sont prêts à fournir leur soutien aux PMA de façon bénévole ou avec un tarif réduit, notamment dans le cadre des initiatives de responsabilité sociale des organisations auxquelles ils sont affiliés ; ce qui encouragera les professionnels à mettre à disposition leur expertise pour le développement durable des pays les plus pauvres de la communauté internationale.

Ce programme, conçu grâce à une contribution du gouvernement d'Italie, répond au besoin d'augmenter les IDE des PMA, une priorité identifiée dans le Programme d'Action en faveur des PMA pour la décennie 2011-2020 et dans le Programme d'Action d'Addis-Abeba de 2015. Le rôle fondamental que jouent les IDE dans la réalisation des objectifs de développement durable est aussi reconnu dans l'objectif 10/cible 10.b ; tout comme la nécessité de augmenter les IDE.

## PARTENAIRES DE REALISATION

L'Organisation internationale de droit du développement (IDLO) dirigera ce programme, compte tenu de son mandat institutionnel approprié et de son expérience dans les domaines visés par le programme. Il pourra compter sur la collaboration du Bureau du Haut Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (UN-OHRLS). Le programme aura une petite structure institutionnelle et un personnel limité. IDLO élaborera un registre qui regroupe des spécialistes et mettra en place des partenariats avec des cabinets juridiques, associations professionnelles, cabinets de consultants, universités, centres de recherches et organisations non-gouvernementales qui souhaiteraient collaborer avec le programme. IDLO s'engage à favoriser la complémentarité avec les initiatives existantes qui offrent un soutien aux PMA afin d'éviter un double travail dans les domaines couverts par le programme.

### Les PMA sont:

Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Haïti, Kiribati, Laos, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Myanmar, Népal, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Salomon, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Tanzanie, Tchad, Timor oriental, Togo, Tuvalu, Vanuatu, Yémen, et Zambie.